



SERVICE RESSOURCES HUMAINES

Le service a pour mission de développer des outils d'aide à la prise de décisions stratégiques sur les thématiques relevant des ressources humaines.

Il est en charge de la gestion administrative et de la production des paies.

Ce service a pour vocation de développer les compétences des collaborateurs afin d'assurer un accompagnement de qualité.

Il a également pour mission d'assurer le respect des règles légales et conventionnelles et d'entretenir le dialogue social.



Périmétre d'intervention

Le service intervient auprès de l'ensemble des collaborateurs de l'Adapei 45 (plus de 700 professionnels) et des travailleurs en situation de handicap (plus de 400 personnes).



Le service intervient sur l'ensemble des sites de l'Adapei 45.



Nos professionnels

- 1 cadre de direction : Directrice des Ressources Humaines et 3 cadres intermédiaires : Responsable paie et administration du personnel, Chargée des relations sociales et RH, Responsable développement RH
- 3 Gestionnaires de paie
- 5 Assistantes RH
- 1 Assistante formation



Nos prestations

Pôle Administration du Personnel et Paie :

- Paid
- · Administration du personnel
- Gestion administrative du personnel (contrat, mutuelle...etc.)
- Gestion des charges sociales

Pôle Relations Sociales :

- · Relations sociales
- Disciplinaire
- Reporting & production des rapports légaux

Pôle Développement :

- · Gestion des compétences et formation
- Recrutement et intégration
- Marque employeur et fidélisation



Informations pratiques

Le service est basé au **siège social** de l'association, situé au 69 rue de Verdun 45400 Fleury-les-Aubrais. Une antenne est également présente sur le site **André Neulat** situé à Montargis.

Il est ouvert du lundi au vendredi de 09h à 18h.

Le standard est ouvert du lundi au vendredi de 09h à 12h et de 13h30 à 17h.

Pour toute demande de rendez-vous, merci de contacter le service à l'adresse mail : siege@adapei45.asso.fr



Nos partenaires exclusifs

Organismes de mutuelle et prévoyance

Éditeurs métiers : logiciels de paie et de gestion des temps

CARSAT et CPAM

Médecine du travail

n 2023 - 29/09 - ne pas jeter sur la voie publique